

L'Etat donne un coup de pouce aux familles monoparentales modestes



L'allocation de garde d'enfant augmentera de 138 euros par mois pour les familles les plus pauvres, selon la ministre de la Santé Agnès Buzyn.

"Aujourd'hui il y a trois millions d'enfants par mois qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, beaucoup d'entre eux vivent dans des familles monoparentales", a déclaré sur BFMTV la ministre de la Santé Agnès Buzyn. En expliquant que ces familles ont des difficultés d'accès aux crèches et de ce fait, parfois aussi, au travail, elle a annoncé "une augmentation de 30% de l'allocation qui est donnée à ces familles pour accéder à la garde".

Une hausse de 138 euros

"Ce sera une augmentation de plus de 130 euros pour certaines familles, pour aller à un global de 600 euros d'aide données à ces familles monoparentales. (C'est) plus 138 euros par mois pour accéder à une garde d'enfant pour ces familles en grande difficulté", a détaillé Agnès Buzyn.

D'autres mesures de soutien sont également prévues "autour du complément familial majoré, autour de l'allocation de soutien familial, qui va être revalorisée au-dessus de l'inflation" ainsi qu'au "dégel" des "primes de naissance", qui seront adossées à l'inflation, selon la ministre.